

Comment choisir un sujet de thèse ?

Souvent délicat, se faisant à partir d'une idée, en fonction de motivations, d'intérêts, de connaissances, le choix d'un sujet de mémoire implique l'immersion dans un large champ de recherche et la familiarisation avec de nombreux travaux et études déjà effectués. Il faut par conséquent éviter de se crispier sur le thème spécifique choisi et prendre en considération le vaste domaine d'études auquel il appartient. Par ailleurs, le choix d'un bon sujet implique qu'il faut se doter des moyens qui permettent de choisir, autrement dit, il faut s'y prendre à temps, savoir gérer son temps et donner à son projet de recherche une dimension raisonnablement accessible.

Quatre règles indicatives permettant de choisir un sujet :

- a.** Le sujet doit intéresser le chercheur, qui doit par conséquent éviter, dans une large mesure, des sujets éloignés de ses préoccupations et de ses prédispositions.
- b.** La documentation doit être accessible, matériellement à la portée. Il faut impérativement prendre en considération le temps imparti et l'encadrement mis à disposition.
- c.** L'étudiant doit posséder les ressources culturelles et intellectuelles lui permettant de traiter convenablement la documentation indispensable à son étude.
- d.** Il doit être en mesure de traiter la méthodologie pour laquelle il a opté.

II. La scientificité d'une thèse

Selon Michel BEAUD¹, une thèse ne peut être considérée comme scientifique que dans la mesure où elle respecte les quatre règles suivantes :

- 1.** La recherche doit porter sur un objet reconnaissable et défini, de telle sorte qu'il soit reconnaissable également par tous...
- 2.** Sur un tel objet, la recherche doit dire des choses qui n'ont pas encore été dites ou les reconsidérer dans une optique différente de ce qui a déjà été publié...
- 3.** La recherche doit être utile aux autres...
- 4.** La recherche doit fournir des éléments qui permettent d'infirmer ou de confirmer les hypothèses qu'elle présente, autrement dit elle doit fournir des éléments qui permettent sa discussion publique : c'est là une exigence fondamentale. (...)

III. Les pôles de la recherche

Toute recherche se développe explicitement ou implicitement en faisant appel à quatre pôles qui sont : le pôle épistémologique, le pôle théorique, le pôle morphologique et le pôle technique.

1. Le pôle épistémologique

Exerce une fonction de vigilance critique. Tout au long de la recherche, il est gérant de l'objectivation – c'est-à-dire de la production – de l'objet scientifique, de l'explicitation des problématiques de la recherche. (...) Il décide en dernière instance des règles de la production et d'explication des faits, de la compréhension et de la validité des théories. (...)

2. Le pôle théorique

Guide l'élaboration des hypothèses et de la construction des concepts. C'est le lieu de la formulation systématique des objets scientifiques. Il propose des règles d'interprétation des faits, de spécification et de définition des solutions provisoirement données aux

problématiques. Il est le lieu d'élaboration des langages scientifiques, il détermine le mouvement de la conceptualisation. (...)

3. Le pôle morphologique

(...) Énonce les règles de structuration, de formation de l'objet scientifique, lui impose une certaine figure, un certain ordre entre ses éléments. Le pôle morphologique suscite (...) diverses méthodes d'agencements des éléments constitutifs : la typologie, le type idéal, les systèmes structuraux. (...)

4. Le pôle technique

Contrôle le recueil des données, s'efforce de les constater pour pouvoir les confronter à la théorie qui les a suscitées. Il exige de la précision dans la constatation, mais n'en garantit pas, à lui seul, l'exactitude. (...)

La maîtrise d'une démarche de recherche et de la méthodologie qui la fonde, implique un contrôle de ces quatre pôles, ainsi que les interactions qui les relient. Explicitement ou implicitement, on s'y réfère dans le cadre de la recherche.

IV. Le directeur de la thèse

La thèse étant un acte d'apprentissage, tout étudiant – chercheur doit être orienté, corrigé dans sa recherche par un directeur en mesure de l'aider à mener à bien et à terme une telle tâche. C'est bien pourquoi il est essentiel, dès le début de l'activité, de procéder à la clarification des conditions de collaboration et à une saine planification des tâches, ainsi qu'à la mise en place des diverses modalités. La collaboration doit porter tout à la fois sur le contenu en rapport avec la problématique, sur les ouvrages à lire (approche théorique), sur la manière de procéder (méthodologie), sur la trame des entretiens, des questionnaires, sur les échantillons, enfin sur les détails impartis... La qualité du travail réalisé dépend quasi totalement de la qualité d'une telle collaboration. D'où la condition *sine qua non* de choisir le directeur qui convient.

***Application : Choisissez un sujet de recherche.**